



## ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Geoffroy de LA CHAPELLE, Agent Général associé de la Société en Participation d'Exercice Conjoint « LCS ASSURANCES », certifie garantir SARL AUTOGOLFE - NORAUTO Rue d'Irlande 56400 AURAY par police MULTIRISQUE DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE n° 5393374504.

Ce contrat prévoit une garantie pour les véhicules couvrant notamment :

- ✓ Responsabilité Civile
- ✓ Défense - Recours
- ✓ Bris de glace avec franchise de 300 euros
- ✓ Incendie avec franchise avec franchise de 2000 euros
- ✓ Vol avec franchise de 2000 euros
- ✓ Dommages Tous Accidents avec franchise de 2000 euros
- ✓ Perte financière

Le véhicule CHALLENGER V114 immatriculé FY-350-YR est garanti depuis le 29/04/2021.

La présente attestation ne peut engager l'assureur en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Cenon, le 10 mai 2021

Geoffroy de La Chapelle

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. de La Chapelle'.